

ANNEXE AU RAPPORT

1. Fonds de coopération transfrontalière – « Projets accompagnement des projets citoyens rhénans »

a. Journée « Promouvoir l'amitié franco-allemande et la biodiversité »

Le budget prévisionnel du projet se détaille comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Matières et fournitures	1 765 €	Fonds citoyen franco-allemand (notifié)	5 000 €
Assurances	80 €	Collectivité européenne d'Alsace	3 000 €
Honoraires pers. artistique	340 €	Commune de Bischwiller	1 875 €
Honoraires pers. technique	950 €	Participation Musikverein Bubendorf	3 880 €
Publicité, communication	1 600 €		
Frais de déplacement	1 620 €		
Frais d'hébergement	860 €		
Frais de restauration	2 600 €		
Frais d'affranchissement	60 €		
Personnel bénévole	5 910 €	Bénévolat	5 910 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	400 €	Prestations en nature	400 €
TOTAL	16 185 €	TOTAL	16 185 €

b. Projet culturel « Trait d'Union - Bindestrich »

Le budget prévisionnel du projet se détaille comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de services	13 750 €	Fonds citoyen franco-allemand (sollicité)	7 400 €
Matières et fournitures	5 600 €	Plakat Wand Kunst Ville de Kehl 2 500 € / RP Freiburg 1 250 € - notifiés	3 750 €
Location espace	200 €	Eurodistrict Strasbourg Ortenau (sollicité)	7 400 €
Honoraires pers. technique	2 400 €	Ville de Strasbourg	5 000 €
Publicité, communication	2 100 €	Collectivité européenne d'Alsace	3 000 €
Frais de déplacement	900 €		
Frais de restauration	1 600 €		
Frais d'affranchissement	60 €		
Personnel bénévole	1 200 €	Bénévolat	1 200 €
TOTAL	27 750 €	TOTAL	27 750 €

2. Fonds de coopération transfrontalière – « Projets d'envergure »

a. Projet artistique du Theater Eurodistrict BADen ALSace 2024-2026

La compagnie franco-allemande « Theater Eurodistrict BADen ALSace » offre depuis 2005 une programmation théâtrale des deux côtés du Rhin en proposant des pièces bilingues et des actions pédagogiques envers le jeune public. Ce théâtre dispose depuis 2019 de sa

propre salle au Forum Européen sur le Rhin à Neuried et participe activement au renforcement de l'identité rhénane dans la Région du Rhin supérieur.

La structure ne dispose à l'heure actuelle que d'une faible participation financière française (de l'ordre de 5%), alors que le public est en grande majorité français (à 70%). Le Land de Bade-Wurtemberg finance actuellement près de 269 000 € par an et est ainsi, avec l'Ortenaukreis (170 000 € par an), l'un des plus importants financeurs.

Ce projet, inscrit au Schéma alsacien de coopération transfrontalière, a un intérêt culturel transfrontalier affirmé par l'activité du théâtre : spectacles et pièces bilingues (en français, allemand et/ou alsacien), actions pédagogiques auprès des plus jeunes des deux côtés de la frontière ou encore accueil d'artistes du Rhin supérieur en résidence.

Le budget du Theater BAden Alsace 2024-2026 est détaillé comme suit :

Dépenses			
	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
Frais de personnel			
Personnel administratif			
Direction/Direction adjointe	97.000	97.000	97.000
Direction administrative	31.000	31.000	31.000
Relations publiques	42.000	42.000	42.000
Gestion administrative	25.000	25.000	25.000
Marketing	25.000	25.000	25.000
Aides intérimaires / Comptabilité	7.000	7.000	7.000
Assistants / Stagiaires	10.500	10.500	10.500
Personnel technique	70.000	70.000	70.000
Personnel artistique			
Pédagogues / Professeurs de théâtre	30.000	30.000	30.000
Cachets artistes (représentations et répétitions)	110.000	110.000	110.000
Compagnies invitées	0	0	0
Charges sociales	114.000	114.000	114.000
Total frais de personnel	561.500	561.500	561.500
Frais de matériel			
Fournitures générales	30.000	30.000	30.000
Achat de matériel technique	4.000	4.000	4.000
Frais de port	2.000	2.000	2.000
Autres frais (production théâtrale, scène, costumes, salle de théâtre)	100.000	100.000	100.000
Telephone / Internet	6.000	6.000	6.000
Loyers	118.000	118.000	118.000
Frais de déplacement/trajets	8.000	8.000	8.000
Frais publicitaires	35.000	35.000	35.000
Assurances	10.000	10.000	10.000
Véhicules	10.000	10.000	10.000
Cotisations, taxes	3.000	3.000	3.000
Royalties, droits d'auteurs musicaux	9.000	9.000	9.000
Remboursement de prêts/Intérêts/ Opérations bancaires	0	0	0
Autres charges	1.500	1.500	1.500
Remboursement EFaR	14.000	14.000	14.000
Total frais de matériel	350.500	350.500	350.500
Total	912.000	912.000	912.000

Recettes			
Affectation	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
Billetterie	140.000	140.000	140.000
Recettes des ateliers de théâtre	15.000	15.000	15.000
Subventions Land Bade-Wurtemberg	269.000	269.000	269.000
Subventions Ville/EM de Strasbourg	0	0	0
Subventions Région Grand Est	15.000	15.000	15.000
Subventions CeA	40.000	40.000	40.000
Subvention Ville de Lahr	24.000	24.000	24.000
Subventions Ville d'Offenbourg	46.000	46.000	46.000
Autres subventions Land Bade-Wurtemberg	20.000	20.000	20.000
Subvention Eurodistrict	60.000	60.000	60.000
Subvention Commune de Neuried	8.000	8.000	8.000
Subvention Ortenaukreis	170.000	170.000	170.000
Subvention Commune de Lauf	0	0	0
Innofonds BW	30.000	30.000	30.000
Fondations, fonds autres	35.000	35.000	35.000
Sponsors, dons	20.000	20.000	20.000
Autres recettes	20.000	20.000	20.000
Total des recettes	912.000 €	912.000 €	912.000 €

La convention pluriannuelle 2024-2026 jointe en annexe détaille les différents objectifs fixés par la Collectivité européenne d'Alsace, conjointement avec le Theater BAden ALSace, à remplir par le théâtre pour sa programmation artistique sur cette période.

Le détail du projet artistique du Theater BAden ALSace se trouve en annexe à la convention.

3. Signature de la convention Interreg pour le projet SACT « Projet de territoire Rhin supérieur »

Le Projet de territoire Rhin supérieur, qui fait office de mise à jour du « Cadre d'orientation pour l'aménagement du territoire » adopté par la Conférence du Rhin supérieur en 2001, consiste en l'élaboration d'un document définissant des principes directeurs communs pour le développement de l'espace du Rhin supérieur. Il s'agira d'un document d'orientation définissant les étapes de développement du territoire du Rhin supérieur à un horizon de 20 ans et contenant une visualisation du développement territorial souhaité grâce à des représentations cartographiques.

L'objectif du projet n'est pas d'atteindre un nouveau « niveau de planification » contraignant mais de mettre à disposition des autorités de planification du Rhin supérieur un document cadre de référence pour un aménagement du territoire durable et cohérent.

Le projet prévoit :

- Une 1^{ère} phase (2023-2024) d'analyse de documents et d'entretiens avec les acteurs de l'aménagement du territoire, afin d'aboutir à trois scénarii contrastés pour le Projet de territoire. A l'issue d'un premier atelier, une synthèse des différents scénarios permettra d'aboutir au scénario le plus souhaitable.
- Une 2^{nde} phase (2024) de discussion et d'approfondissement du scénario souhaitable à travers l'organisation de deux autres ateliers pour soumettre le projet final à l'assemblée plénière de la Conférence du Rhin supérieur en décembre 2024.
- Une 3^{ème} phase (2025) de diffusion et communication du Projet de territoire, via des réunions au sein des territoires (2 à 3 réunions par pays, soit 6 à 9 réunions au total) afin d'informer les autorités compétentes en matière d'aménagement.

Un groupement de prestataires de services recruté en 2023 et formé de trois cabinets français, allemand et suisse, accompagne la Collectivité européenne d'Alsace et ses partenaires pour les deux premières phases de l'élaboration du Projet de territoire.

Le coût total du projet est estimé à 401 300 € et le plan de financement est le suivant :

Partenaire	Cofinancement
FEDER	212 380,00
Collectivité européenne d'Alsace	63 653,33
Région Grand Est	15 600,00
Préfecture de région (via la DREAL)	15 000,00
3 Regionalverbände	23 666,67
Land Bade-Wurtemberg (Regierungspräsidiums Freiburg)	13 726,67
Land Rhénanie-Palatinat (Ministerium des Innern und für Sport)	9 940,00
Canton Bâle-Ville	23 666,67
Canton Bâle-Campagne	23 666,67
Total	401 300,00

Une partie du budget du projet est composé de deux forfaits (en italique ci-dessous) financés par le FEDER à destination de la Collectivité. Les dépenses réelles du projet (en gras) se limitent aux frais de personnel et aux dépenses en services externes.

Frais de personnel (valorisation de temps de travail)	90 000,00 €
<i>Forfait frais administratifs (15% des frais de personnel)</i>	13 500,00 €
Frais services externes (marché études, communication, traductions etc.)	265 000,00 €
<i>Forfait montage de projet</i>	32 800,00 €
Budget sur la durée du projet (3 ans)	401 300,00 €

En se basant sur ces dépenses réelles et en déduisant d'une part le cofinancement FEDER et d'autre part les cofinancements des partenaires, qui bénéficieront directement à la Collectivité, le « reste à charge » pour la collectivité s'élève à **17 353,32 €**.

Budget total du projet	401 300,00 €
Dépenses réelles (frais de personnel + frais services externes)	355 000,00 €
FEDER capté Collectivité européenne d'Alsace	212 380,00 €
Sommes des cofinancements partenaires (français, allemands et suisses)	125 266,68 €
Autofinancement réel	17 353,32 €